



Mercredi 6 octobre 2021

Communiqué de presse

Robin REDA élu à la présidence de Bruitparif

Rassemblant de manière collégiale les représentants des organismes concernés par la lutte contre le bruit en Île-de-France, l'Assemblée générale de Bruitparif, réunie ce mercredi après-midi, a élu à l'unanimité Robin REDA à la présidence de l'association.

Élu conseiller régional lors des élections de juin dernier, Robin REDA est également député de la 7^{ème} circonscription de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon) depuis 2017, après avoir été Maire de Juvisy-sur-Orge entre 2014 et 2017 et Conseiller de la Métropole du Grand Paris entre 2016 et 2021. Élu de terrain d'un territoire concerné par la conciliation des enjeux économiques et environnementaux liés au trafic aérien de l'aéroport de Paris-Orly mais aussi par le bruit généré par les infrastructures routières et ferroviaires, Robin REDA est convaincu de l'utilité de disposer d'un outil régional d'analyse du bruit dans l'environnement et d'accompagnement des politiques publiques visant à lutter contre les nuisances sonores.

Nouvellement élu à la tête de Bruitparif, Robin REDA a souhaité « *saluer tout le chemin déjà accompli par ses prédécesseurs en matière de développement d'une expertise technique de qualité et d'innovation concernant la mesure des pollutions sonores et de leurs effets.* »

Conscient que le bruit pèse sur la qualité de vie et la santé de très nombreux Franciliens, et dévoilant à cet égard les résultats de la déclinaison régionale du coût social du bruit – à savoir 44,5 Md€ /an, soit 30% du chiffre national – il a déclaré vouloir « *faire en sorte que la préservation de l'environnement sonore devienne un enjeu de premier plan pris en compte dans les politiques publiques franciliennes au même niveau que la lutte contre la pollution atmosphérique ou la préservation de la biodiversité.* »

À l'heure où les collectivités territoriales et les gestionnaires d'infrastructures se lancent dans l'élaboration de leur 4^{ème} plan de prévention du bruit dans l'environnement en application de la directive européenne 2002/49/CE, il appelle ceux-ci « *à se mobiliser et à faire en sorte que les moyens consacrés à la lutte contre le bruit soient à la hauteur des enjeux posés.* »

Robin REDA succède à Didier GONZALES, qui présidait l'association depuis 2016 avec beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Maire de Villeneuve-le-Roi et Conseiller métropolitain, ce dernier a souhaité continuer à mettre son énergie au service de l'association et de la lutte contre le bruit en tant que Vice-Président au titre du collège des collectivités territoriales.



*Robin REDA (à droite) et Didier GONZALES (à gauche)
dans les locaux de l'association
à l'issue de l'Assemblée générale de Bruitparif ce 6 octobre 2021*

Bruitparif (www.bruitparif.fr)

Créée en 2004 à l'initiative de la Région Île-de-France pour répondre aux attentes des Franciliens de disposer de données fiables et indépendantes sur le bruit en Île-de-France, l'association Bruitparif réunit en son sein 95 membres au sein de quatre collèges (collectivités territoriales, services de l'État, activités économiques, associations et personnalités qualifiées). Ce centre d'évaluation technique de l'environnement sonore met en œuvre des moyens avancés pour caractériser les pollutions sonores (réseau de mesure, cartographie, études et enquêtes), accompagner les acteurs publics dans leur politique de lutte contre le bruit, et sensibiliser le grand public et les collectivités à l'importance de la préservation de la qualité de l'environnement sonore.

Contact presse : Fanny MIETLICKI, Directrice de Bruitparif, Tél : 06 72 42 10 44